

**MAIRIE de NOUAN LE FUZELIER**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

**MARDI 10 MARS 2020 à 19h00**

Affiché le 03/03/2020

**ORDRE DU JOUR**

Session \_\_\_\_\_ ordinaire

1. Approbation des comptes de gestion 2019
2. Approbation des comptes administratifs 2019
3. Affectation des résultats 2019
4. Vote du budget primitif 2020 – Commune
5. Vote du budget primitif 2020 – Eau-Assainissement
6. Vote des taux d'imposition 2020
7. Vote des subventions 2020 aux associations
8. Participation du budget communal 2020 aux budgets du Centre Communal d'Action Sociale et du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Nouan - Saint-Viâtre (SIVOS)
9. Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
10. Compte Epargne Temps
11. Tableau des effectifs
12. Adhésion au dispositif @ctes de dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité
13. Pôle d'Equilibre Territorial et Régional (PETR)
14. Communication sur les décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations
15. Affaires diverses



Le Maire,

Hugues AGUETTAZ